

*Pourquoi l'Agriculture est-elle moins
favorisée que le commerce
et l'industrie.*

"C'est que le commerce et l'industrie ont la voix plus haute. Ceux qui s'y intéressent savent s'unir, se grouper, faire entendre des doléances incessantes. On voit les masses agitées et menaçantes des ouvriers des villes; on n'entend pas les cultivateurs courbés sur le sol, occupés à arracher péniblement l'aliment d'une vie précaire. Les ouvriers des campagnes vivent dispersés, contents de leur pain noir et d'une maigre pitance, dont la menace suffirait, aux yeux des citadins, pour légitimer une révolution; ils attendent avec patience la poule au pot de Henri IV, comme un Messie dont la venue leur paraît très-problématique. On a donc couru au commerce et à l'industrie comme aux plus criards et aux plus pressés.

"Il faut que l'agriculture à son tour s'agite, mais pacifiquement, qu'elle se forme une opinion au point de ses intérêts. Il faut qu'elle veuille sérieusement et ardemment qu'on travaille pour elle: il faut qu'elle se compte et qu'elle exige, et nul ne l'en blâmera, car en travaillant pour elle on travaille pour tous.

"Ce que réclame l'agriculture pour prospérer, ce n'est point des primes insignifiantes, quelques honneurs accordés à des hommes plus ou moins méritants: il lui faut des nouvelles dispositions législatives qui aient pour effet de la placer au rang des autres industries, qui protègent ces produits; des mesures, qui par l'appât du bénéfice, la forcent à se développer.

"Mais tout cela ne peut être improvisé; ce doit être, au contraire, le résultat d'une étude approfondie.

"Or, cela ne peut s'attendre que très difficilement d'un conseil exposé à tous les orages de la vie parlementaire; sans cesse en butte aux intrigues des coteries politiques."—J. BONHOMME [de l'Aveyron].—*Gazette des Campagnes.*

*Recettes d'économie domestique. Pro-
cédé pour blanchir le linge et la mousseli-
ne.*—Raites bouillir deux cuillères de
riz dans un demi-litre d'eau; laissez
cuire le riz en pâte, vous le passerez
dans un linge, et pendant que l'eau de
riz est chaude, joignez-y un peu de bleu
rapé, de manière à l'azurer légèrement.

Vous aurez préparé une eau de savon
un peu forte en faisant bouillir du sa-
von de Marseille très-blanc; trempez
votre tissu dans cette savonnade et
frottez-le pour bien le nettoyer. Au
sortir de l'eau de savon, vous baigne-
rez dans l'eau de riz deux ou trois fois;
vous rincerez ensuite à l'eau tiède;
vous repasserez avec un fer bien chaud,
lorsque l'étoffe se sera à moitié sèche, en
mettant un papier Joseph entre le fer et
le tissu.

CONCOMBE.

Choisissez les plus beaux et les plus
avancés pour la graine. Et tous les
jours, ramassez les petits pour mariner.



PROVINCE DE QUÉBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOI CAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS DAVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MCIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 4 juillet 1870.

CHICOINE & BERNIER.

AVOCATS,

(Rue Cascadés St. Hyacinthe.)

Maison de Archambault vis-à-vis St. Blanchard.

Suivront les Cours Civiles et Criminelles.

J. A. CHICOINE, T. A. BERNIER.

St. Hyacinthe, 13 août 1869.

Le Concours Provincial AGRICOLE et INDUSTRIEL POUR 1870

Ouvert au monde entier!

Aura lieu en la Cité de Montréal

MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

13, 14, 15 ET 16 SEPTEMBRE

SUR LE TERRAIN, AVENUE MONT-ROYAL

Près de Mile-End.

Prix offerts \$12,000 à \$15,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, rue Craig, à Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées dans le département Agricole devront nécessairement être faites le ou avant Samedi, le 27 AOÛT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à Samedi, le 3 Septembre, ainsi que pour les objets du département Industriel.

N.B.—Messieurs les concurrents voudront bien faire leurs entrées aux dates spécifiées ci-haut, après lesquelles le Secrétaire les refusera intailliblement; cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtisses et autres préparatifs de l'Exposition.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation, pour rapporter, FRANCO, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

GEORGES LECLERE,

Secrétaire C.A.P.Q.

Montréal, 14 juin 1870.

TERRE A VENDRE.

DANS STE. ANNE DE STUKELY

Le soussigné offre en vente 190 acres de terre en bon état de culture et en bon bois debout, dans le dixième rang de Stukely, à 3 milles de l'Eglise, et à un mille et demi du village de Lawrenceville, où l'on trouve un magasin, un moulin à scie et à farine, forgeron, etc., etc. La terre est bâtie d'une bonne maison, deux granges, remises, hangard et deux sheds de 48 pieds.

Prix modéré.—Conditions faciles.

S'adresser sur les lieux à

NARCISSE HUDON.

Lawrenceville 8 juin 1870.

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente les lots No. 10, 11, 12 et 13 dans le 7ième rang du Township de Clifton contenant 550 acres de terre dont 50 acres sont en partie défrichés, le reste étant bien boisé et situé à la jonction de "Pope Brook" et de la Rivière Salmon. Il y a un bon moulin à scie sur la propriété et une machine pour faire le bardeau. Il y a beaucoup de bois de service sur ces lots et un bon marché pour le bois; de plus une maison confortable et une grange neuve 30x40 et autres bâtisses.

Le grand chemin d'Auckland à Compton passera devant le moulin.

C'est une bonne chance pour toute personne désirant s'engager dans le commerce du bois ou de marchandises ou désirant cultiver.

Termes avantageux,

S'adresser à

A. G. WOODWARD,

Sherbrooke.

19 avril.